

ARTS, LETTRES, LANGUES

Licence mention Lettres



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR des lettres,
langues,
sciences
humaines et
des sociétés



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La licence de Lettres est assurée conjointement par les départements de Linguistique et de Littérature. Elle comporte une dimension pluridisciplinaire, associant plusieurs approches complémentaires : étude de la langue française, approche des textes et des discours, linguistique générale, littérature française, littérature de jeunesse, arts et littérature, francophonie, FLE, langues vivantes, traitement informatique et linguistique des textes, ouverture vers d'autres sciences humaines (histoire, géographie, psychologie, langues et littératures étrangères).

Objectifs

L'objectif de la formation, assurée conjointement par les départements de Littérature et de Linguistique est d'offrir aux étudiants une formation solide aux fondamentaux de ces deux disciplines. Elle comporte une dimension pluridisciplinaire, associant plusieurs approches complémentaires : étude de la langue française, approche des textes et des discours, linguistique générale, littérature française, sciences du langage, littérature comparée, littérature de jeunesse, arts et littérature, francophonie, langues vivantes, traitement informatique et linguistique des textes, ouverture vers d'autres sciences humaines (histoire, géographie, psychologie,

langues et littératures étrangères) ainsi que vers la didactique du FLE.

Savoir-faire et compétences

Connaissance des grands champs littéraires ; approfondissement des connaissances esthétiques ; culture générale et spécifique aux enjeux contemporains et historiques de société à travers les textes.

Compétences en analyse linguistique du français dans les grands champs disciplinaires de la discipline.

Maîtrise de la langue française orale et écrite, histoire de la langue, capacités rédactionnelles étendues.

Panorama des idées et concepts fondamentaux de la linguistique ; connaissance de l'histoire de la langue française et du latin.

Capacité d'analyse, de synthèse et d'argumentation à l'écrit et à l'oral ; recherches documentaires ; capacité de réflexion théorique, abstraite et d'élaboration de discours ; réflexivité et créativité ; médiation des savoirs (oral, écrit, sur supports variés).

Connaissance des fondamentaux culturels occidentaux et de l'aire francophone (Afrique, Amériques).



Ouvertures pluridisciplinaires.

Compétence nationale : PIX (certification nationale en informatique bureautique et internet) et maîtrise des outils de base du Web ; langue(s) vivante(s).

Compétence transversale : formation au développement durable et à la transition écologique.

Adaptabilité à un monde professionnel contemporain en constante mutation (rencontres professionnelles, rédaction de documents professionnels, stages)

Organisation

Contrôle des connaissances

Dans un nombre précis de cas de figure (sportif de haut niveau, soutien de famille, etc.), et sur présentation d'un justificatif, les étudiant-es peuvent s'inscrire en contrôle terminal pour certains cours ou la totalité des cours. Dans ce cas, l'assiduité aux cours concernés n'est pas exigée et ces cours sont validés lors d'un examen unique en fin de semestre. Le contrôle terminal n'est pas un enseignement à distance : les enseignant-es ne fournissent pas des supports pédagogiques spécifiques. Les étudiant-es sont encouragés à venir en cours autant que possible, même s'ils sont inscrits en contrôle terminal.

Sinon, les étudiant-es sont en contrôle continu : au moins deux notes sont données au cours du semestre dans le cadre de chaque cours et l'assiduité est exigée : plus de trois absences injustifiées à un cours entraînent automatiquement la non-validation de ce cours.

Dans tous les cas, après avoir obtenu une note (en contrôle terminal ou contrôle continu), les étudiant-es peuvent passer un nouvel examen pour chaque cours où ils n'ont pas eu la moyenne : c'est la « seconde chance ».

Aménagements particuliers

Le règlement des études de l'UFR LLSHS prévoit des aménagements particuliers (organisation et déroulement des études et des examens), « afin d'assurer une réussite optimale à tous les étudiant-es et de tenir compte de la diversité et des parcours de chacun-e ».

Admission

Conditions d'admission

Pour une première inscription en Licence à l'UFR LLSHS, il faut au préalable faire une demande de candidature et suivre la procédure (Parcoursup, DAP, e-Candidat, Etudes en France) correspondant à votre situation actuelle.

L'avis accordé à un dossier de candidature n'est que pédagogique et ne vaut pas inscription.

Licence 1 : Procédure obligatoire sur Parcoursup pour les bacheliers ou sur dossier pour les élèves de classes préparatoires ou les titulaires d'un DAEU ou diplôme équivalent.

Licence 2 : Titulaire d'une L1 ou d'un diplôme équivalent de niveau bac +1.

Licence 3 : Titulaire d'une L2 ou d'un diplôme équivalent de niveau bac +2

Tous niveaux : Accès possible par validation des acquis professionnels (V.A.P.) et validation des acquis de l'expérience (V.A.E.).

Modalités de candidature



Pour une première inscription en Licence à l'UFR LLSHS, vous devez au préalable faire une demande de candidature et suivre la procédure (Parcoursup, DAP, eCandidat) correspondant à votre situation actuelle.

L'avis accordé à un dossier de candidature n'est que pédagogique et ne vaut pas inscription.

Modalités de candidatures : [En savoir +](#)

Parcoursup (Licence 1) : du 15 janvier au 13 mars 2025

eCandidat (Licence 2 et 3) : du 24 avril au 30 juin 2025

Droits de scolarité

Les droits d'inscription sont ceux d'une année de Licence.

Capacité d'accueil

30 à 50 étudiants

Pré-requis obligatoires

Maîtrise de la langue française (orale et écrite)

Connaissances littéraires

Capacités de lecture

Et après

Poursuite d'études

La poursuite des études après la licence peut se faire à l'Université Sorbonne Paris Nord en Master puis en Doctorat (ED Erasme).

Cinq parcours de masters sont proposés à l'UFR LLSHS de USPN dans la continuité de la Licence de Lettres :

Mention Arts, Lettres, Civilisations parcours recherche Littérature, civilisations, théories (LiCiThe) ;

Mention Etudes culturelles, parcours professionnel Métiers culturels du texte et de l'image (MTI) ;

Mention Sciences du langage, (Linguistique française et francophonie), avec un parcours recherche ou un parcours professionnalisant au choix ;

Mention Traitement automatique des langues, parcours professionnel Traitement informatique et linguistique des documents écrits (TILDE) ;

Master MEEF second degré pour la préparation du CAPES de Lettres modernes (en collaboration avec l'Université Paris 8 et l'Inspé de l'académie de Créteil).

Poursuite des études en Master (parcours professionnel ou recherche).

Socle de connaissances et de compétences pour les concours (enseignement, administration, entrée en écoles sélectives, etc.).

Passerelles et réorientation

Possibilité de se réorienter vers une autre licence au cours de la Licence 1 ou en fin de Licence 1.

Insertion professionnelle

Cette formation offre de nombreux débouchés :

Concours d'enseignement : (professorat des écoles, Capes de Lettres)

Emplois dans le secteur tertiaire



Métiers de la culture et du tourisme

Métiers du Web

Concours administratifs territoriaux

Documentation, journalisme

Métiers de la communication et de l'information

Métiers de l'ingénierie de la langue

Métiers de la gestion documentaire et des bibliothèques

Enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) en France ou à l'étranger (pour les étudiant-es ayant suivi le bloc complémentaire Didactique du FLE en L2 et L3)

- Concours administratifs territoriaux
- Documentation, journalisme
- Métiers de la communication et de l'information
- Métiers de l'ingénierie de la langue
- Métiers de la gestion documentaire et des bibliothèques
- Enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) en France ou à l'étranger (pour les étudiants ayant suivi le bloc complémentaire Didactique du FLE en L2 et L3)

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Lucie BARQUE

Responsable pédagogique

Jean-Marc BAUD

Responsable pédagogique

Pauline HAAS

Responsable administratif

Secrétariat de la Licence Lettres

☎ 01 49 40 32 40

📍 UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés, 99 av. J.-B. Clément

Responsable administratif

SCOLARITÉ LLSHS

☎ 01 49 40 40 31

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Programme

Organisation

À partir de la L3, les étudiants peuvent choisir un parcours, qui correspond à une spécialisation disciplinaire : deux parcours sont proposés :

- Littératures françaises, francophones et comparées
- Sciences du langage

La formation est accessible en formation initiale uniquement.